PERMIS BATEAU ET DE NAVIGATION DE PLAISANCE CITOYEN OPTION HAUTURIÈRE

Dernière mise à jour 16/05/2023

RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE	--
LIEN VERS LA FORMATION	Permis plaisance citoyen hauturier
LIEN CPF	--

PUBLIC CONCERNÉ	- Toute personne souhaitant conduire un bateau de plaisance à moteur de plus de 4,5 kilowatts (6 chevaux) en mer et d'une longueur de moins de 20 mètres. - Il permet également de naviguer sur les lacs ou plans d'eaux fermés - Navigation sans limite de distance d'un *abri*. - Toute personne souhaitant être capable de prodiguer les gestes de premiers secours
TYPE DE PARCOURS	- Individuel et collectif.
PRÉREQUIS	- Être titulaire du permis côtier
OBJECTIFS DE LA FORMATION	À l'issue de la formation, vous serez capable de : - De conduire un bateau de plaisance à moteur, de plus de 6cv, en mer sans limite de distance d'un abri et sur les lacs ou plans d'eaux fermés - Être le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés. - Devenir un plaisancier citoyen capable de prodiguer les premiers gestes de secours.
RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION	- Devenir un plaisancier citoyen en haute mer
DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION	- A réception des documents demandés et du règlement de la formation.
INFORMATIONS SUR L'ADMISSION ET MODALITÉS	- Procédure d'admission à effectuer sur la page - http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/permis-plaisance-citoyen-hauturier - Contrôle des pièces justificatives.

SERVICES ANNEXES		- Micro-onde et frigo - Hotels à proximité - Arrêt de bus et parking gratuit
ORGANISATION DE LA FORMATION	**HORAIRES**	- Fixes et définis
	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL	- Formation en présentiel uniquement
	DURÉE	- 10h00 pour la formation théorique
	RYTHME	Dépendant de la formation mais possibilité en : - Journée - Soirée - Semaine - Weekend - Temps plein

<table>
<tr><td>PROGRAMME ET CONTENU</td><td colspan="2">Contenu de la formation théorique pour le permis plaisance hauturière :
- Savoir lire la carte marine
- Faire le point par plusieurs relèvements ou gisements et porter ce point sur la carte
- De calculer la variation, la dérive due au vent, la dérive due au courant, le cap au compas, le cap vrai, la route sur le fond, faire l'estime
- Identifier les phares,
- Être sensibilisé aux aides électroniques à la navigation,
- Effectuer un calcul de marée par rapport à un port principal par la règle des douzièmes
- Savoir interpréter de manière simple une carte de météorologie marine et connaître les symboles utilisés
- Connaître le matériel de sécurité obligatoire au-delà de 6 milles.
Formation PSC 1 :
- Organiser une protection pour éviter le suraccident.
- Établir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales.
- Transmettre une alerte aux services de secours.
- Éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés.
- Les gestes d'urgence : Réaliser les premiers gestes de secours face :
- A une victime qui s'étouffe.
- A une victime qui saigne abondamment.
- A une victime qui est inconsciente et respire.
- A une victime qui est inconsciente et ne respire pas.
- A une victime qui se plaint d'un malaise.
- A une victime qui la victime se plaint après un traumatisme.
Afin de favoriser l'apprentissage des stagiaires, les méthodes pédagogiques permettent l'immersion et la mise en activité :
- Etude de cas et exposés interactifs
- Démonstration Pratique et Dirigée
- Apprentissage et Cas concrets en situation réelle.</td></tr>
<tr><td>LES POINTS FORTS DE LA FORMATION</td><td colspan="2">- Formation PSC1 souvent obligatoire pour grand nombre de diplômes.
- Permet d'apprendre en plus de conduire une embarcation motorisée à prodiguer les gestes de premiers secours.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP</td><td>MODALITÉS PÉDAGOGIQUES</td><td>- Aucune disposition réglementaire prévue</td></tr>
<tr><td>ACCESSIBILITÉ</td><td>- Salles accessibles aux personnes à mobilité réduite</td></tr>
</table>

MODALITÉS D'ÉVALUATION		Examen théorique Pour cette épreuve, l'interrogation porte sur les points suivants : - Une épreuve sur carte, notée sur 12 - Un calcul de marée, noté sur 4 - 2 questions sous forme de QCM portant sur l'utilisation et les précautions d'usage des aides électroniques à la navigation, notées chacune sur 0,5 - 2 questions de météorologie sous forme de QCM, notées chacune sur 1 - 1 question de réglementation sur le matériel de sécurité sous forme de QCM, notée sur 1. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins une note de 10 et la note de l'épreuve sur carte doit être au moins égale à 7.
FIN DU STAGE	DOCUMENTS REMIS	- En cas de réussite, délivrance d'une attestation de réussite L'extension du permis plaisance est délivrée sur présentation de cette attestation par le préfet du département. Vous devez donc vous rendre à la préfecture pour récupérer votre extension.
	POURSUITES APRÈS LE DIPLÔME	- Se former au sauvetage et faire des postes de secours.
FRAIS	PÉDAGOGIQUES	- Calcul forfaitaire
	DE CERTIFICATION	- Timbre fiscal pour l'inscription à l'examen d'un montant de 38 €
	ADDITIONNELS	- Repas et hébergement à la charge du stagiaire
	ENTRÉES ET SORTIES	- A dates fixées.